



Terrain classe n est-il possible terrain de loisir?

Par **chris0062**, le **30/06/2008** à **22:42**

Bonjour a tous, je fais de nouveau appel a vos lumieres, pour une question concernant un terrain boisé en ma possession. Il a été classé N terrain boisé. A proximité de ce terrain se trouve un camping relativement important. A 500 metres se trouvent deux maisons de campagne. Ma question est est-il possible de proposer une modification a cette decision d'attribution d'indice N, décision parue en janvier 2007. En effet une grande chaine de camping, est venu sonner chez moi il y a de ca deux semaines afin de me demander si j'étais vendeur de ce terrain, d'une superficie de 18 hectares.
En vous remerciant d'avance.

Par **Tisuisse**, le **01/07/2008** à **14:28**

Avant toute chose, voyez votre mairie pour savoir comment se défini le PLU, Plan Local d'Urbanisme, relatif à votre terrain. Ne faites rien sans ces renseignements.